

	Fiche module	Mise à jour : 26-11-2022
	Cycle de formation d'ingénieurs en Informatique	Page 1 sur 5

Module : Droit De L'Entreprise			Code
			ING-4-SDIA-S7-P4
<i>Période</i>	S7	<i>Volume horaire</i>	21 Heures
		<i>ECTS</i>	2

<i>Responsable</i>	Dhekra Ben Kerrit	<i>email</i>	dhekra.kerrit@hotmail.fr
<i>Equipe pédagogique</i>	Dhekra Ben Kerrit		

1. Objectifs de Module (Savoirs, aptitudes et compétences)
Ce module porte sur le droit Tunisien des entreprises
Acquis d'apprentissage :
A la fin de cet enseignement, l'élève sera capable de :
<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les différentes formes juridiques des entreprises sociétaires classiques et innovantes en droit tunisien (C1.2) - Caractériser les statuts juridiques se rapportant aux entreprises en droit tunisien (C1.2) - Simuler et tester certains cas de figure se rapportant aux entreprises sociétaires, individuelles et startups (C1.3) - Concevoir le régime juridique et législatif pour toute entreprise quelque soit son statut et / ou forme en appliquant des méthodes de conception appropriées et pertinent. (C1.1) - Communiquer clairement et avec efficience les informations, décrire les activités et communiquer leurs livrables/résultats ainsi que les connaissances et les en utilisant des méthodes et des outils de communication appropriés (C3.3)

2. Pré-requis (autres UE et compétences indispensables pour suivre l'UE concernée)
<ul style="list-style-type: none"> - Droit des sociétés commerciales - Droit Commercial - Contrôle et Contentieux Fiscal - Droit des Affaires - Droit du travail - Droit Social

3. Répartition d'Horaires de Module					
<i>Intitulé de l'élément d'enseignement</i>	<i>Total</i>	<i>Cours</i>	<i>TD</i>	<i>Atelier</i>	<i>PR</i>
Module : Droit de l'Entreprise	21H	21H	0h	0h	0h

4. Méthodes pédagogiques et moyens spécifiques au Module (pédagogie d'enseignement, ouvrages de références, outils matériels et logiciels)
--

	Fiche module	Mise à jour : 26-11-2022
	Cycle de formation d'ingénieurs en Informatique	Page 2 sur 5

- Supports de Cours (Un support de cours en PDF pour chaque séance soit au total 7 supports de cours PDF)
- Projecteur et Tableau (Partager en classe pour chaque séance une présentation en PDF par vidéo projecteur).
- Principaux instruments de travail :*Code des sociétés commerciales*, *Code Commercial*, Code des droits et procédures fiscaux, Code du Travail, Code des Obligations et contrats, Loi n°2016 – 36 du 29 avril 2016 relative aux procédures collectives, Loi n°2019-47 du 29 mai 2019 sur l'amélioration du climat des investissements, Loi n° 2018-52 du 29 octobre 2018 relative au Registre National des Entreprises, la *Loi N°2018-20* du 17 avril 2018 relative aux *Startups* , Décret Gouvernemental N°2018- 840 du 11 octobre 2018 portant fixation des conditions, des procédures et des délais ,Arrêté du Président du Gouvernement portant désignation des membres de Comité de Labellisation ; d'octroi et de retrait du Label Startup.

Bibliographie		
Titre	Auteur(s)	Edition
Droit des entreprises en difficulté	ALARY- (H.)	9 ^{ème} éd.- Paris: L.G.D.J., Lextenso, 2014.
Droit Commercial I : Actes de Commerce, Commerçants et Fonds de Commerce (Conférence)	BEN AMMOU (N.)	FDSPT, 2006-2007
Droit des sociétés commerciales (Conférences)	BEN AMMOU (N.)	FDSPT, 2006-2007
L'entreprise et le Droit du Travail	BEN SALEM (F.)	La Revue Du Droit INFOS JURIDIQUES, 2012
Droit et pratique de l'entreprise- Entrepreneurs et sociétés de personnes, tome 1,	BOUCHARD (Ch.)	3e éd., Cowansville, Éditions Yvon Blais, 2014.
Théorie Générale de Droit	CHARFEDDINE (M.K)	Centre de Publication Universitaire, Tunis, 2002
Droit des sociétés par actions	CRÊTE (R.) & ROUSSEAU (S.)	2e éd., Montréal, Éditions Thémis, 2008.
Le concept d'entreprise en droit du travail	DUCHANGE, (G)	LexisNexis, Paris:, 2014.
Contrôle et contentieux fiscal en Tunisie (Conférence)	FRIAA (N.)	IHEC, 2018-2019.
Les sociétés commerciales	GERMAIN (M)	21 ^{ème} éd. Paris: LGDJ. Lextenso, 2014

	Fiche module	Mise à jour : 26-11-2022
	Cycle de formation d'ingénieurs en Informatique	Page 3 sur 5

droit des entreprises en difficultés	KOLSI,(S)	La Maghrébine pour l'Impression et la Publication, Tunis, 2014.
Droit du Travail, besoins de l'entreprise et politique de l'emploi (DEA)	KOTRANE (H.)	FDSPT, Tunis, 1991.
Droit de l'entreprise	LACASSE (N.)	6e éd., Sillery, Éditions Narval, 2006
Les textes de base de la fiscalité en Tunisie. Fiscal 2015 (version bilingue)	LAMARQUE (J.)	Ed. Raouf Yaïch.- 22 ^{ème} éd.- Tunis: 2015.
Droit des sociétés	LE CANNU (P.)	6 ^{ème} éd.- Paris: L.G.D.J. Lextenso, 2015
Droit Du Travail et Sécurité Sociales	LEFEBVRE (F.)	Mémento Pratique, éd. Francis LEFEBVRE, Paris, 2001
Droit commercial, sociétés commerciales	MERLE. (P)	17 ^{ème} éd.- Paris: Dalloz, 2014
Le droit de l'entreprise en Tunisie	Thomas (J)	Revue Internationale de droit comparé, Année 1973

5. Contenu (Descriptifs et plans des cours / Déroulement / Détail de l'évaluation de l'activité pratique)	Durée allouée
Module 1 : Droit de l'Entreprise	
Séance 1 <ul style="list-style-type: none">● Introduction Générale au Droit de l'Entreprise<ul style="list-style-type: none">1- Définition juridique d'une entreprise2- Entreprise et société : Quelle différence	Cours 3H
Séance 2 <ul style="list-style-type: none">● Les Entreprises Sociétaires : la catégorie des Sociétés de personnes<ul style="list-style-type: none">1- La SNC : constitution, fonctionnement et dissolution2- La SCS : constitution, fonctionnement et dissolution3- La SP : constitution, fonctionnement et dissolution● Exercice (sans notation) d'évaluation d'apprentissage	Cours 3H
Séance 3	Cours 3H

	Fiche module	Mise à jour : 26-11-2022
	Cycle de formation d'ingénieurs en Informatique	Page 4 sur 5

<ul style="list-style-type: none"> ● Les Entreprises Sociétaires : la catégorie des Sociétés (Hybrides) à Responsabilité limitée <ul style="list-style-type: none"> 1- La SARL : constitution, fonctionnement et dissolution 2- La SUARL : constitution, fonctionnement et dissolution ● Exercice (sans notation) d'évaluation d'apprentissage 		
Séance 4	Cours	3H
<ul style="list-style-type: none"> ● Les Entreprises Sociétaires : la catégorie des Sociétés de Capitaux : La SA <ul style="list-style-type: none"> 1- La constitution de la SA 2- L'administration de la SA 3- Les titres émis par la SA : actions & obligations 4- Les droits pécuniaires et extra-pécuniaires dont disposent les actionnaires SA 5- La dissolution de la SA ● Exercice (sans notation) d'évaluation d'apprentissage 		
Séance 5	Cours& DS	3H
<ul style="list-style-type: none"> ● Les Entreprises Sociétaires : la catégorie des Sociétés de Capitaux : La SCA <ul style="list-style-type: none"> 1- La constitution de la SCA 2- La gestion de la SCA 3- Le conseil de surveillance au sein de la SCA : composition & attributions 4- La dissolution de la SCA ● Exercice (sans notation) d'évaluation d'apprentissage 		
Séance 6	Cours	3H
<ul style="list-style-type: none"> ● Les Entreprises Individuelles « Freelance » <ul style="list-style-type: none"> 1- Entreprise Individuelle & entreprise sociétaire : Quelles différences 2- Entreprise Individuelle & SUARL: Quelles différences 3- Caractéristiques de l'entreprise individuelle (formalités de création, régime fiscal et comptable, fonctionnement, responsabilité de l'entrepreneur face aux dettes de son exploitation) 4- Fin de l'activité : cessation provisoire et/ou cessation définitive de l'activité ● Exercice (sans notation) d'évaluation d'apprentissage 		
Séance 7	Cours	3H
<ul style="list-style-type: none"> ● Les Startups <ul style="list-style-type: none"> 1- Définition, caractéristiques et enjeux d'une Startup 2- Startup et Entreprise Classique : enjeux et dynamique ? 3- Cadre juridique régissant les Startups en Tunisie 4- Régime Juridique d'une Startup en droit Tunisien (Conditions de l'octroi du Label Startup, procédures et formalités, documents à fournir, délais, organisme chargé de l'octroi du label et le retrait du Label Startup) 		

	Fiche module	Mise à jour : 26-11-2022
	Cycle de formation d'ingénieurs en Informatique	Page 5 sur 5

5- Les avantages de la labellisation <ul style="list-style-type: none"> ● Exercice (sans notation) d'évaluation d'apprentissage 		
--	--	--

6. Mode d'évaluation de Module (nombre, types et pondération des contrôles)					
<i>Eléments d'enseignement</i>	Coeff	DS	EX	TP	PR
Module – Droit de l'entreprise	1	40 %	60 %		
Pour valider le module, les étudiants passeront un examen dont le coefficient est de 60% et un DS dont le coefficient est de 40%.					
La durée de tous les examens (Examen, DS...) est de 1h30.					
Le DS est planifié 4 semaines après le début du module et portera sur les thématiques suivantes :					
<ul style="list-style-type: none"> ● Introduction Générale au Droit de l'Entreprise ● Les Entreprises Sociétaires : la catégorie des Sociétés de personnes ● Les Entreprises Sociétaires : la catégorie des Sociétés (Hybrides) à Responsabilité limitée ● Les Entreprises Sociétaires : la catégorie des Sociétés de Capitaux : La SA 					
Quant à l'examen, il est planifié après l'écoulement des 7 semaines et portera sur toutes les thématiques enseignées tout au long des 21 heures.					
Le module est validé si l'étudiant obtient une moyenne supérieure ou égal à 10 sur 20.					
Dans l'ensemble, l'examen vise à évaluer les étudiants à la fois sur leurs capacités à maîtriser les différentes formes juridiques des entreprises sociétaires classiques et innovantes en droit tunisien, caractériser les statuts juridiques se rapportant aux entreprises en droit tunisien, simuler et tester certains cas de figure se rapportant aux entreprises sociétaires, individuelles et startups Et concevoir le régime juridique et législatif pour toute entreprise quelque soit son statut.					